

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 31
DATE DE LA CONVOCATION	07/06/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	21/06/2024

OBJET :

Partenariat financier avec le département des Hautes-Alpes pour l'organisation de voyages scolaires des élèves primaires

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric GARCIN , M. Nicolas GEIGER , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Olivier PAUCHON procuration à M. Vincent MEDILI , M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN , Mme Solène FOREST procuration à M. Joël REYNIER , Mme Mélissa FOULQUE procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Gil SILVESTRI procuration à Mme Martine BOUCHARDY , M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN , M. Alain BLANC procuration à Mme Françoise BERNERD , M. Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à Mme Esther GONON , Mme Marie-José ALLEMAND procuration à M. Elie CORDIER

Absent(s) :

M. Daniel GALLAND

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Chaque année scolaire les écoles publiques élémentaires de la Ville de Gap réalisent des projets pédagogiques, sportifs et culturels financés en partie par la Ville de Gap (article L132-1 du Code de l'Éducation).

Les autres financeurs peuvent être le Département, l'Inspection Académique et d'autres acteurs institutionnels.

Le Département attribue des subventions aux collectivités de rattachement des écoles primaires pour l'organisation de ces voyages.

Plusieurs écoles ont adressé leurs projets de voyages pour l'année scolaire 2023/2024 aux Services Départementaux de l'Éducation Nationale qui les ont validés d'un point de vue pédagogique. Les conditions d'attribution des subventions par le Département sont les suivantes :

La collectivité de rattachement doit prendre une délibération dans laquelle sont mentionnés, pour chaque voyage, les points suivants :

- le montant alloué par la commune pour la réalisation du voyage scolaire,
- le nombre d'enfants participants,
- la date de réalisation, le lieu, la nature du projet.

La production d'une attestation de réalisation du voyage signée par le représentant de la collectivité de rattachement, la certification du coût réel de l'activité et du montant pris en charge par la collectivité seront les conditions de paiement.

Le Conseil Départemental a été destinataire des projets éligibles des écoles suivantes :

- Ecole de Beauregard - Classe de CM2 : 21 élèves : Une nuit au refuge du Tourrond du 23 au 24 mai 2024, la subvention allouée par la Mairie est de 664 €.
- Ecole de Bellevue - Classes de CM1/CM2 : 29 élèves : Une nuit au refuge du Pré de la Chaumette du 20 au 21 juin 2024, la subvention allouée par la Mairie est de 500 €.
- Ecole de Fontreyne - Classes de CE2, CM1 et CM2 : 86 élèves : Séjour sciences et astronomie du 4 au 5 avril 2024, la subvention allouée par la Mairie est de 908 €.
- Ecole de Puymaure - Classes de GS/CP, CP/CE1, et CE1/CE2 : 85 élèves : Séjour à Serre-Eyraud au Centre de vacances Le Melezin du 17 au 18 juin 2024, la subvention allouée par la Mairie est de 2 203 €.

A réception du financement du Département, la Ville de Gap devra ensuite répartir et verser les sommes au moyen d'une subvention sur chaque compte des coopératives scolaires des écoles concernées.

Décision :

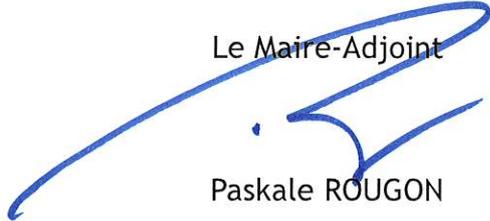
Il est proposé sur l'avis favorable de la Commission de l'Éducation du 30 mai 2024 et de la Commission des Finances du 5 juin 2024 :

- Article unique : de solliciter la participation du Département des Hautes-Alpes pour le financement des quatre voyages scolaires.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Le Maire-Adjoint

A blue ink signature of Paskale ROUGON, consisting of a large, sweeping initial 'P' followed by the name 'ROUGON'.

Paskale ROUGON

Le Secrétaire de Séance

A blue ink signature of Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, featuring a stylized, cursive signature above the printed name.

Zoubida EYRAUD-YAAGOUB

Transmis en Préfecture le : 21 JUIN 2024
Affiché ou publié le : 21 JUIN 2024